

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE AYHERRE**

NOMBRE DE MEMBRES :

- Afférents au Conseil Municipal : 15
- En exercice : 15
- Qui ont pris part à la délibération : 13

DATE D’AFFICHAGE-DATE DE LA CONVOCATION : 2 décembre 2024

SEANCE DU 6 DECEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le six décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Arño GASTAMBIDE, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Mmes DARGUY Anne Marie, ECHEVERTZ Chantal, ETCHEVERRY Sabine, OXARANGO Maïte, PEREZ Karine, SABALOUÉ Virginie, et MM., BISCAY Samuel, BARNECHE Patrick, HERNANDEZ Frédéric, MONGABURE Philippe, OTEIZA Ramuntxo, PARACHOU Hervé.

Absents excusés : Mme DUHALDE Kattalin et Mr BARBIER Koxe

Mme DARGUY Anne-Marie a été élue secrétaire.

Délibération N° 2024-06-04 : Constatation du déficit du budget du lotissement Landaluxia suite aux dernières opérations de clôture.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le budget lotissement Landaluxia présente après la vente de l'ensemble de lots ainsi que le remboursement du prix du terrain pour un montant de 128 661€, un déficit de fonctionnement pour la somme de 102 116.66€.

Il rappelle à l'assemblée que le budget principal a fait des avances remboursables pour un montant total de 135 000€ que le budget du lotissement Landaluxia ne peut rembourser en totalité.

Pour couvrir ce déficit et permettre la clôture comptable du budget annexe il est nécessaire de constater un mandat au compte 65821 du budget de la commune, opération en couverture du déficit de fonctionnement budget annexe pour la somme de 102 116.66€.

Cette écriture sera compensée par l'émission d'un titre au budget annexe lotissement au compte 75822 pour la somme de 102 116.66€.

Le Conseil Municipal, oui l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré, à l'unanimité :

- **VOTE** le mandat de 102 116.66€ à l'article 65821 du budget de la commune
- **VOTE** le titre de 102 116.66€ à l'article 75822 du budget annexe lotissement Landaluxia

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Arño GASTAMBIDE



Envoyé en préfecture le 09/12/2024

Reçu en préfecture le 10/12/2024

Publié le



ID : 064-216400861-20241206-2024_06_04-DE

